



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/496

S/20825

31 août 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Points 32, 72, 143 et 146 de

l'ordre du jour provisoire \*/

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET  
SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR  
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION  
INTERNATIONALE CONTRE LE  
RECRUTEMENT, L'UTILISATION,  
LE FINANCEMENT ET L'INSTRUCTION  
DE MERCENAIRES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 31 août 1989, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte d'un message de S. E. M. Sahabzada Yaqub-Khan, Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, faisant réponse aux lettres qui vous ont été adressées par le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des affaires islamiques du régime de Kaboul et dont les textes ont été distribués comme documents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (voir A/44/473-S/20805 et A/44/476-S/20806, respectivement).

J'aimerais appeler votre attention sur les messages datés des 21 et 22 août 1989, qui vous ont été adressés par le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des affaires islamiques du régime de Kaboul respectivement, dont les textes ont été distribués comme documents officiels de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

\* A/44/150.

Les accusations et déformations des faits que contiennent ces messages représentent une nouvelle tentative du régime de Kaboul pour internationaliser la situation en Afghanistan et faire oublier qu'il n'a pas réussi à obtenir le soutien de la population afghane. Ce flot de propagande antipakistanaise, qui dénote un sentiment d'insécurité de la part du régime de Kaboul ne devrait pas cependant nous détourner de notre objectif, qui est le rétablissement de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Le Pakistan a réfuté à maintes reprises les allégations du régime de Kaboul concernant l'aide militaire qu'il fournirait à la résistance afghane. Ces allégations sans fondement ont fait l'objet d'enquêtes approfondies de la Mission de bons officiers des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan et elles n'ont pas été confirmées à ce jour. Les moudjahidin ont amplement prouvé qu'ils n'avaient besoin de l'assistance d'aucun pays pour poursuivre leur résistance à un régime qui, à leurs yeux, est illégal parce qu'il leur a été imposé par la force.

Le Pakistan, pour sa part, est pleinement conscient de ses obligations aux termes des Accords de Genève qu'il a toujours respectés. Il préconise et applique systématiquement une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, en particulier de ses voisins, et ce malgré les provocations du régime de Kaboul. Depuis le commencement de la guerre en Afghanistan, le Pakistan a été l'objet de nombreux actes de terrorisme, de violations flagrantes de son espace aérien et d'attaques transfrontières, notamment à coup de missiles Scud, dirigées contre son territoire et sa population. Depuis la signature des Accords de Genève, la tactique de pression adoptée par le régime de Kaboul s'est traduite par 263 incidents de sabotage, 163 violations de l'espace aérien et 394 incidents de violation du territoire national. Plus de 230 de nos citoyens ont perdu la vie et près de 500 ont été blessés du fait de ces actes méprisables.

Conformément à la lettre et à l'esprit des Accords de Genève, le Pakistan s'est toujours sérieusement efforcé d'intensifier, sur le plan politique, la recherche d'une solution au conflit de l'Afghanistan, solution qui serait conforme aux vœux de la population afghane, pour que la paix revienne à tout jamais dans ce pays déchiré par la guerre et que l'Afghanistan puisse occuper la place qui lui revient dans le concert des nations, en tant que nation souveraine et indépendante. La population afghane continue d'endurer des souffrances indicibles parce que le régime de Kaboul refuse d'admettre la réalité, à savoir qu'il est rejeté par la population qui, selon des observateurs indépendants, refuse de traiter avec lui.

Désireux de faciliter le passage d'un gouvernement non représentatif à un gouvernement véritablement représentatif en Afghanistan, d'importants segments de la population afghane ont pris part, en février 1989, à un conseil consultatif et ont élu un gouvernement provisoire au scrutin secret. Ce gouvernement provisoire, qui est résolu à tenir des élections en Afghanistan et à constituer un gouvernement largement représentatif choisi par le peuple afghan peut, de l'avis des Afghans, remplacer de façon viable le régime de Kaboul.

Telle est la réalité de la situation en Afghanistan. Malheureusement cependant, le régime de Kaboul essaie, par sa campagne de propagande, de semer la confusion et la désinformation. C'est pourquoi je voudrais que cette campagne soit appréciée à sa juste valeur. Elle ne doit pas obscurcir les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre un terme au conflit en Afghanistan par le transfert du pouvoir à un gouvernement largement représentatif choisi par le peuple afghan en dehors de toute ingérence extérieure.

Le Ministre des affaires étrangères de  
la République islamique du Pakistan,

(Signé) Sahabzada YAQUB-KHAN

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 32, 72, 143 et 146 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) Shaukat UMER